

[Communiqué] Fin des barquettes en plastique dans la restauration collective de la Ville

Madame, Monsieur,



Depuis la rentrée de septembre, les restaurants scolaires, structures petite enfance et centres de loisirs de Saint-Nazaire sont passés aux bacs en inox réutilisables pour le conditionnement et le réchauffage des plats. Cette évolution permet d'éviter chaque année 9 tonnes de déchets plastiques. Elle a nécessité plus de 1,3 million d'euros d'investissements et l'adaptation des équipements de la restauration collective.

Le nouveau dispositif est déployé sur 29 restaurants scolaires, 8 structures de la petite enfance et 11 centres de loisirs répartis sur les communes de Saint-Nazaire, Donges, La Chapelle-des-Marais et Saint-Joachim.

Ville de Saint-Nazaire

CONTACT

Ville de Saint-Nazaire — Service presse
presse@saintnazaire.fr